



L'Association française de l'éclairage et FORMAPELEC s'associent pour les formations en éclairage

D'ici 2020, de nouvelles obligations réglementaires européennes et françaises vont obliger la maîtrise d'ouvrage publique (collectivités) et privée (industrie et tertiaire) à investir plusieurs millions d'euros pour la mise en conformité de leurs ouvrages d'éclairage, de leurs réseaux et bâtiments. Afin d'investir durablement et de permettre aux acteurs publics et privés de réaliser au mieux cette transition, les deux organismes de référence dans le domaine de l'éclairage et du génie électrique, l'AFE et FORMAPELEC, ont signé une convention de partenariat afin de développer des solutions de formation en éclairage répondant au quotidien du terrain, et notamment via des démonstrateurs permettant d'organiser des séances de travaux pratiques en lien avec les enseignements théoriques, mais aussi d'établir un référentiel commun de compétences. Les deux centres agréés créent ainsi le premier pôle de formation théorique et pratique en matière d'installation et d'exploitation d'éclairage (intérieur et extérieur).



Michel FRANCONY, Président de l'AFE (à gauche) et Bernard VADON, Président de FORMAPELEC (à droite)

Le 13 avril 2016, l'Association française de l'éclairage et FORMAPELEC ont signé une convention de partenariat pour deux ans visant à développer les formations en éclairage. Les deux associations de loi 1901 entendent mutualiser leur savoir-faire et leur expertise de terrain pour répondre à la demande du marché.

Répondre aux pratiques professionnelles et aux besoins des acteurs

Les deux entités entendent ainsi répondre à une double évolution des pratiques professionnelles :

- La globalisation des projets, liée aux évolutions technologiques, au vieillissement des infrastructures et à la maîtrise de l'efficacité énergétique
- La complexification de l'éclairage, liée aux évolutions technologiques et aux évolutions des connaissances réglementaires, environnementales et sanitaires

Quatre missions

- Développer les compétences en éclairage en créant conjointement des formations en éclairage et en génie électrique, qui s'appuient sur des outils de démonstration. Les stagiaires sont ainsi opérationnels immédiatement sur le terrain.
- Répondre de manière plus complète aux attentes des stagiaires et de leurs entreprises en leur apportant des solutions de formations sur mesure
- Répondre conjointement à des appels d'offres publics et privés
- Développer un référentiel de compétence commun AFE /FORMAPELEC afin de favoriser la reconnaissance professionnelle

AFE

L'Association française de l'éclairage est une association de loi 1901 qui œuvre depuis plus de 85 ans pour un éclairage intérieur et public responsable, soucieux de ses effets sur l'Homme et sur l'environnement. L'AFE représente la France dans les instances de normalisation nationales et internationales. L'Association participe également aux travaux nationaux (santé, CEE...) et ses recommandations sont reprises dans le Code du travail ainsi que dans les textes officiels.



Communiqué de Presse
Le 7 décembre 2016

L'AFE élabore les programmes du Centre de Formation en Eclairage (CFPE), qui dispense, depuis plus de 35 ans, des formations qualifiantes et diplômantes. Une garantie d'expertise et de neutralité qui vaut aux formations du CFPE d'être utilisées comme référence dans les appels d'offres et offres d'emploi en éclairage intérieur comme en éclairage extérieur.

www.afe-eclairage.fr

FORMAPELEC

Créée par des organisations professionnelles de l'équipement électrique pour les besoins de formation continue de leurs personnels, FORMAPELEC s'est développée depuis plus de 40 ans en restant fidèle à sa vocation : le développement des compétences des professionnels du génie électrique.

Spécialisée sur ces métiers, FORMAPELEC accompagne ces entreprises et leurs personnels dans leurs projets partout en France, dans les Dom Tom et à l'étranger. Son ambition est d'apporter une réponse adaptée de formation sur l'ensemble des techniques et à tous les niveaux touchant leurs cœurs de métier.

FORMAPELEC a deux activités distinctes et indépendantes, mais toujours axées sur les métiers de l'électricité :

- La formation
- La certification de personnes pour les monteurs souterrains (DP)

www.formapelec.fr/

CONTACT PRESSE

AFE : Emeline Mas

Chargée de communication

emas@afe-eclairage.fr

06 73 67 50 85

FORMAPELEC : Hervé Jacques

Directeur du développement

[hjacob@formapelec.fr](mailto:hjacques@formapelec.fr)

07 86 48 47 73

